

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Juin 2022** à 18h00 Centre Jean Monnet à Montigny en Ostrevent que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 31

Absents : 6

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 27

Pour la CCCO : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZKAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Edith BOUREL suppléante de Gilles BARBIEUX - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Véronique PERU suppléante Robert STRZELECKI.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc DELECLUSE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Jean-Claude DESMENEZ - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Véronique PERU - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

Etaient absents et excusés : 6

Pour la CCCO : Rodrigue LEBLAN - Alain PAKOSZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Muriel DOUDOK - Christophe CHARLES - Christine ERADES - Franck VALEMBOIS.

OBJET : AMENAGEMENT D'UN PARKING RUE DE CAMBRAI

Monsieur FRENOY précise que le SMTD est propriétaire d'une parcelle située au 241, rue de Cambrai à Douai sur laquelle sont édifiés 7 garages à voitures, que le SMTD avait mis en location.

Ces garages sont vétustes et pour certains ne peuvent plus être loués en l'état (ex : portes qui ne ferment plus).

Le dernier bail encore en cours prendra fin le 30/06 de cette année.

Dans le cadre de l'aménagement de poches de stationnement liées aux transports publics urbains, le SMTD envisage de démolir ces garages et de réaliser à la place un parking public qui pourraient accueillir 7 places de stationnement.

Après réalisation de ce parking, sa cession ou sa mise à disposition pourrait être envisagée dans des conditions qui restent à définir avec la Ville.

Le budget global de cette opération est estimé à 30.000 € (hors démolition des garages).

Avis favorable du bureau lors de la séance en date du 1^{er} juin 2022.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER la réalisation d'un parking public en lieu et place des garages existants. Monsieur le Président sera alors autorisé à prendre tous les engagements juridiques et comptables nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la réalisation d'un parking public en lieu et place des garages existants et AUTORISE Monsieur le Président à prendre tous les engagements juridiques et comptables nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Jacques LECLERCQ